



Sommaire



Infos spéciales été

Quelques informations pour passer un très bon été à Petit Mars :



Attention aux horaires d'été et fermetures estivales des services municipaux

- Du lundi 7 juillet au vendredi 22 août, la mairie sera ouverte au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h (fermée les après-midis et les samedis matin). Réouverture les samedis matin à partir du 23 août.
- La bibliothèque sera fermée les samedis matin du 12 juillet au 16 août inclus.
- La Halte d'enfants Galipette sera fermée du jeudi 17 juillet au soir au lundi 1^{er} septembre et réouverture le jeudi 4 septembre.
- Pour les ados de 12 à 18 ans, le Local jeunes propose de multiples activités et sorties durant tout l'été du lundi au vendredi de 14h à 19h. Fermeture du Local Jeunes du 26 juillet au 17 août inclus.

Activités à découvrir

- Pour petits et grands, une promenade au plan d'eau du Tertre Rouge (attention : baignade interdite) avec son aire de jeu, son parcours sportif, son arboretum et ses tables de pique-nique vous permettront de passer de belles après-midis.
- Lieu bucolique et apaisant, le Port de la rivière sera le cadre idéal pour vous ressourcer.
- Pour se promener, découvrez Petit Mars et ses sentiers de randonnée, un panneau d'information est installé au complexe sportif.
- Des installations sportives sont en libre accès tout l'été (City-stade, courts de tennis, skate-park) ainsi que le boulodrome au complexe sportif. Attention : toutes les salles municipales seront fermées et interdites d'accès ainsi que le terrain de foot synthétique.

Bon été et très bonnes vacances à tous !



Magali RIVIÈRE
Adjointe à l'Enfance-Jeunesse et au
Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

CMJ - Conseil municipal jeunes, une REMISE DE DIPLOME méritée.

Le bilan de clôture du CMJ a eu lieu le 24 mai afin de remercier les jeunes élus. Les 23 jeunes impliqués dans la vie de la commune pendant 3 ans, de mars 2022 à mai 2025, ont réalisé des projets diversifiés accessibles à tous et gratuits ; ces critères, retenus par le groupe se sont concrétisés par différentes

actions telles que, le festival du jeu, des animations sportives et culturelles, l'implantation d'un city stade et leurs présences sur les cérémonies commémoratives.

Réfléchir à la réalisation de projets a permis au groupe de comprendre qu'il est nécessaire de prendre en considération les moyens financiers et humains avant de valider la faisabilité d'une action, et ainsi, d'accepter de renoncer et de faire des choix en tenant compte de ces contraintes.

Nous avons apprécié l'énergie des jeunes, leurs idées diversifiées et leur bonne humeur, ce fut une expérience très enrichissante pour eux et aussi pour nous, élus ; nous les encourageons à poursuivre leur implication citoyenne et nous leurs souhaitons un bel été à tous. BRAVO et MERCI

DIVERSITÉ et DYNAMISME des services enfance jeunesse

Comme vous allez le découvrir dans ce magazine, la DIVERSITÉ des projets menés par les services enfance jeunesse est le reflet du DYNAMISME des animateurs de notre commune. Leur énergie et leur créativité sont présentes toute l'année ; des activités sont proposées le midi au restaurant scolaire (ex : projet BD) ; Des graffs sont réalisés par les jeunes à divers endroits pour embellir les espaces ; cet été l'Accueil de loisirs et le Local jeunes vont proposer des camps et des projets originaux pour tous les âges. MERCI aux animateurs pour leur énergie dont notre jeunesse profite. BEL ÉTÉ A TOUS

Avancement du POLE ENFANCE JEUNESSE

De l'idée à la réalisation, le nouveau POLE ENFANCE JEUNESSE prend forme, comme vous pouvez le voir sur l'ancien terrain de foot stabilisé, les matériaux de construction utilisés (bois, brique de terre crue et paille) répondent aux enjeux du développement durable que nous avons souhaité intégrer dans la conception de ce lieu. Les enfants sont aux premières loges pour observer cette construction innovante et pourront bientôt profiter de cet espace adapté à leurs besoins. Encore un peu de patience Si tout se déroule dans les temps, l'ouverture devrait se faire au printemps 2026.

BONNES VACANCES A TOUS !

Prochain Petit Mars Magazine :

Parution à partir du : jeudi 04 septembre 2025
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda :
vendredi 18 juillet 2025

Ils doivent être envoyés à communication@petitmars.fr
ou déposés en mairie

MAGAZINE MUNICIPAL N°63

JUILLET AOUT 2025

Directeur de la publication :

JEAN-LUC BESNIER

Rédaction :

Commission Service Communication et Associations locales

Conception graphique et impression :

Agence 3C

Tirage à 1700 exemplaires

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site
internet de la commune de Petit Mars sur
www.petitmars.fr, la page facebook : commune Petit Mars



CONSEILS D'ÉTÉ À PETIT MARS

L'été en douceur : bien vivre la saison à Petit Mars



CONSEIL

1

Se protéger de la chaleur

- Buvez de l'eau régulièrement, même sans soif.
- Fermez volets et rideaux aux heures chaudes (11h-17h).
- Privilégiez les sorties tôt le matin ou en soirée.
- N'oubliez pas chapeau, lunettes et crème solaire (indice 30 minimum).



CONSEIL

2

Adoptez les bons gestes chez soi

- Limitez l'usage d'appareils électriques générant de la chaleur.
- Favorisez une ventilation naturelle (ouvrez tôt le matin et le soir).
- Plantes d'intérieur : un peu d'humidité dans l'air les aide à supporter la chaleur.



CONSEIL

3

Soyons solidaires

- Pensez à prendre des nouvelles des personnes âgées ou isolées.
- Les enfants et nourrissons sont particulièrement vulnérables à la chaleur.
- Personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou malades, pensez à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables afin de vous faire connaître en contactant la mairie. En cas de fortes chaleurs, la mairie vous appellera pour prendre de vos nouvelles.



CONSEIL

4

Respectez la nature

- Évitez de fumer en forêt ou sur les sentiers en période de sécheresse.
- Ne laissez aucun déchet derrière vous après vos balades ou pique-niques.



Trousse de l'été à emporter

- Crème solaire
- Chapeau ou casquette
- Bouteille d'eau
- Répulsif anti-moustiques (surtout près des zones humides)
- Sac pour ramasser vos déchets



Numéro vert en cas de forte chaleur : 0 800 06 66 66 (gratuit)

Plus d'infos sur www.petitmars.fr



INVITATION



GRANDE JOURNÉE AUTOUR DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE

La pose de la dernière botte de paille du Pôle Enfance Jeunesse -projet conçu par le cabinet Guinée*Potin Architectes- aura lieu le samedi 30 août à 10h sur le site.

Pour l'occasion, ce projet phare du mandat sera accessible au public. Des visites seront organisées pour petits et grands afin de vouloir les matériaux utilisés et techniques employées pour ce bâtiment construits à partir de matériaux biosourcés notamment l'isolation avec des bottes de paille.

Ensuite après les discours et le verre de l'amitié, le « village d'animations » sera ouvert avec un salon des entreprises pour rencontrer les artisans, des ateliers et des animations en lien avec des matériaux biosourcés (paille, osier, toile de jute, bambou...) seront organisées par le service animation jeunesse de la commune.

Au programme :

- 10h : Visites
- 11h : Discours
- 12h : Verre de l'amitié
- 14h-17h : Animations, ateliers (parcours sac à patates, fabrication de poupées en paille, chamboule tout, création d'un tipi) et rencontres

CONCERT

« Place au son » une soirée concert au cœur de l'été !

C'est bien connu les étés à Petit Mars sont assez calmes en termes d'animations. Les associations font une pause bien méritée et une partie des habitants est en villégiature. Cependant, afin de remédier à cela et pour penser à ceux qui ne partent pas, les élus de la Commission culture ont souhaité organiser un concert au cœur de l'été.

Le groupe Good Vibes qui avait assuré une belle ambiance festive lors du Port en fête l'an dernier sera de retour à Petit Mars le vendredi 25 juillet sur le Boulevard St Laurent à 20h. Vous pouvez les découvrir sur : www.goodvibesband.fr

Concert gratuit / ouverture du bar et de la restauration dès 18h.



FIN DE MANDAT POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le mandat du CMJ s'est achevé le samedi 24 mai pour les 22 jeunes avec la satisfaction d'avoir pu concrétiser leurs projets visant à dynamiser la commune.

Après 3 années d'engagement, les jeunes élus ont participé à la cérémonie de clôture qui les a mis à l'honneur avec la remise d'un diplôme et durant laquelle un retour sur cette expérience enrichissante a été présenté.

Rétrospective

Lancée en novembre 2021, la campagne électorale a vu se présenter 23 jeunes avec des professions de foi variées, ambitieuses et concrètes.



Les élections prévues en décembre 2021 n'ayant pu avoir lieu à cause de la Covid, le Conseil Municipal a décidé d'élire les 23 candidats. Une candidate s'étant désistée, ce sont donc 22 jeunes (16 garçons et 6 filles) âgés de 11 à 14 ans qui se sont retrouvés en mars 2022 pour la première fois en réunion plénière afin d'installer le Conseil Municipal des Jeunes 2022/2025.



3 commissions ont été mises en place ce jour-là :

- Environnement/Loisirs
- Culture/Patrimoine
- Sport

Dossier

Les projets

Pour la commission Environnement/Loisirs, 3 éditions du Festival du jeu et de la bourse aux jeux ont été organisées (en novembre 2022, 2023 et 2024). Les jeunes ont aussi participé aux opérations liées à l'environnement comme « Nettoyons la nature » et « Une naissance, un arbre ». Enfin, ils ont commencé à travailler sur l'embellissement du nouveau rond-point situé route de Les Touches mais ce projet n'a pas pu aboutir.



La commission Culture/Patrimoine a organisé en mai 2023, un festival « Culture du monde » autour de 3 pays (Japon, Allemagne et Mexique). Durant 3 semaines, plusieurs animations étaient proposées en partenariat avec les écoles, le restaurant scolaire, l'ALSH et la bibliothèque. Puis une grande fête, pour clore ce festival, a eu lieu sur le boulevard St Laurent avec la fanfare Inter-Mars qui a interprété les hymnes de chaque pays.



La commission Sport a d'abord travaillé sur les installations sportives communales dédiées notamment aux enfants. Un état des lieux a été établi et transmis aux élus adultes. Quelques temps après, ils ont été satisfaits de voir que leurs diverses demandes avaient été prises en compte (changement des filets dans les buts de hand, peintures intérieures du complexe sportif, city stade...).

Ensuite, les membres de cette commission ont organisé « La Semaine du sport en famille » en avril 2023. Durant 5 jours pendant les vacances scolaires, des initiations sportives gratuites et ouvertes à tous ont été proposées en partenariat le NAC Aikido, le club de Baskin de Nantes, l'AMAP de Petit Mars (bar).



Enfin, pour la création du nouveau city stade, les jeunes ont été régulièrement consultés (tracés des terrains, couleurs, revêtements...) avec en point d'orgue l'organisation des animations lors de l'inauguration du city stade en juin 2024.



Et d'autres activités

- Participation aux cérémonies de commémoration (11 novembre et 8 mai)
- Participation aux vœux du Maire et de son équipe
- Distribution de colis aux personnes âgées avec le CCAS
- Inauguration des nouvelles liaisons douces en juillet 2023
- Participation à « Tous en selle » en septembre 2024
- Visite du Conseil départemental le 30 octobre 2024

Voici donc passées 3 années riches en expériences, rencontres et émotions qui ont permis à ces futurs citoyens de mieux comprendre le fonctionnement d'une municipalité, d'assumer des responsabilités de pratiquer l'exercice de la démocratie.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE GUY DE MAUPASSANT À PETIT MARS : UNE TRANSFORMATION DURABLE ET OBLIGATOIRE

Dans un contexte où la transition énergétique devient primordiale, la commune de Petit Mars a entrepris la rénovation de l'école publique Guy de Maupassant en conformité avec le « Décret tertiaire ». Cette réglementation impose aux collectivités une réduction progressive de leur consommation énergétique : -40 % d'ici 2023, -50 % en 2040 et -60 % en 2050.

Le projet a été confié au cabinet Peps Architecture. Le bilan financier s'établit à 1 226 324,47 € TTC de travaux. Le projet a bénéficié d'une subvention de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert pour un montant de 271 257,78 €.



La rénovation énergétique de l'école Guy de Maupassant s'inscrit dans une dynamique plus large initiée par la commune de Petit Mars. Le projet a débuté avec la rénovation de la mairie en 2015, marquant le premier pas vers une modernisation des bâtiments publics. Cette première phase a permis d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment, tout en posant les bases des futurs travaux sur d'autres infrastructures communales. Ainsi, la Municipalité a poursuivi ses efforts avec des investissements conséquents, notamment dans l'école publique. La rénovation de l'école Guy de Maupassant était essentielle en raison de l'état vieillissant du bâtiment et de son utilisation intensive.

La rénovation thermique du bâtiment par l'extérieur avait occasionné la destruction d'une dizaine de nids d'hirondelles. En conséquence, 20 nids artificiels ont été réinstallés, et un débord de toit a été créé pour leur permettre de nicher à nouveau. Deux dispositifs de repasse (diffusion de cris sociaux d'hirondelles) ont également été mis en place afin d'augmenter les chances de recolonisation. Des gîtes à chiroptères accueilleront les chauves-souris, pour l'été et la période d'hibernation. Enfin, une cabane permettant d'accueillir la faune anthropophile (reptiles, oiseaux, chiroptères...) sera également fabriquée avec les élèves, dans le cadre de la renaturation de la cour de l'école.

Projet

Débutés en août 2024, les travaux ont couvert plusieurs aspects essentiels pour améliorer la performance énergétique du bâtiment. Parmi les interventions réalisées :

- Isolation thermique renforcée : Isolation de la façade par l'extérieur (ITE), des toitures et des combles pour limiter les pertes de chaleur.
- Remplacement des menuiseries : Installation de nouvelles fenêtres et portes plus performantes sur le plan thermique.
- Optimisation du système de ventilation : Mise en place d'une CTA (centrale de traitement d'air) double flux pour une meilleure qualité de l'air intérieur.
- Modernisation du chauffage : Remplacement des convecteurs par des panneaux rayonnants plus efficaces.
- Éclairage intelligent : Passage intégral à l'éclairage LED, redistribution électrique et installation de détecteurs de présence pour minimiser la consommation d'énergie.
- Production d'énergie renouvelable : Pose de panneaux photovoltaïques qui alimenteront l'école en énergie propre.
- Réhabilitation du cadre extérieur : Redéfinition des bordures du bâtiment, reprise des peintures intérieures et extérieures, rénovation des clôtures et aménagement paysager.

La réception officielle est prévue pour le 18 juin 2025.



Un engagement en faveur de l'environnement et des élèves.

Grâce à ces travaux, l'école Guy de Maupassant se positionne comme un modèle de durabilité et d'efficacité énergétique. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement tout en garantissant un cadre de vie confortable et sain pour les élèves et le personnel éducatif.

Rendez-vous pour l'inauguration le 27 juin 2025 à 16h30 pour découvrir le résultat de cette transformation ambitieuse !

Ce projet terminé, la renaturation de la cour de l'école va pouvoir démarrer. Elle se déroulera sur plusieurs années, avec pour objectif de remettre la nature au cœur de l'école, de proposer différents espaces de jeux, de repos et de découvertes, selon les goûts et les envies des élèves et de contribuer à la diminution de la chaleur de cet espace.

Avant travaux



RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT, QUELQUES CONSEILS POUR EFFECTUER DES TRAVAUX EN TOUTE CONFIANCE

Vous êtes démarchés par téléphone ou à domicile ?

Les services publics (ANAH, ADEME, ...) ne démarchent jamais : ne donnez donc pas suite aux sollicitations d'un opérateur qui se présenterait comme tel.

De même, méfiez-vous des démarcheurs qui se prétendent mandatés par la mairie, le conseil départemental ou votre fournisseur d'énergie. Assurez-vous que le partenariat existe bien.

Des vendeurs peuvent essayer de vous faire croire qu'effectuer des travaux est obligatoire sous peine d'amende ou de surtaxe foncière, or il n'existe aucune obligation légale de rénover ou d'adapter votre logement. Si vous êtes intéressés par la prestation proposée, prenez toujours un temps de réflexion et ne signez rien immédiatement, même si votre interlocuteur est sympathique ou qu'il vous explique que vous risquez de passer à côté d'une offre exceptionnelle ou de ne pas bénéficier de certaines aides.

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement ?

Commencez toujours par vous renseigner auprès d'un conseiller France Rénov qui vous apportera des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les aides publiques auxquelles vous pouvez prétendre et sur les solutions techniques les plus adaptées à votre logement.

L'Espace Conseils France Rénov auquel est rattaché Petit Mars est SERENHA - CC Erdre et Gesvres et est situé à La Grand'haie, 1 Rue Marie Curie - 44119 Grandchamp des Fontaines.

Contacts : 02 28 02 01 11 / contact@serenha.fr / www.serenha.fr

Faites jouer la concurrence en demandant plusieurs devis et méfiez-vous des offres trop alléchantes. Avant de signer, lisez bien tous les documents.

Vous avez déjà signé et vous le regrettez ?

Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature du contrat si celui-ci a été signé à votre domicile.

Attention : vous ne disposez pas de délai de rétraction en cas d'achat lors d'une foire ou d'un salon.

GOVERNEMENT



Vous êtes en litige avec un professionnel ou vous souhaitez vous renseigner sur vos droits ?

Vous pouvez effectuer un signalement sur la plateforme : signal.conso.gouv.fr ou contacter la DGCCRF par téléphone au 08.09.54.05.50 ou par courrier DGCCRF-Réponse Conso-BP60-34935 MONTPELLIER

Halte aux dépôts sauvages

Les agriculteurs de la commune rencontrent des problématiques en ce moment face aux dépôts d'herbes de tonte sur les terres agricoles.

En effet, les riverains de terrains agricoles ne se gênent pas pour déposer leurs déchets de tonte en bordure de ces terrains, auprès des clôtures.

Outre le fait que ces terrains ne leur appartiennent pas et qu'il s'agit donc d'un dépôt sauvage (passible d'une amende de 45€), chacun doit gérer ses déchets verts et ceux-ci sont acceptés par la déchetterie.

De plus, les apports d'herbe tondue génèrent des désordres conséquents pour les agriculteurs : ils fragilisent les clôtures, font pourrir les piquets de bois et sont dangereux pour la santé des animaux.

Merci donc de bien vouloir respecter ces règles élémentaires de civisme.



Au revoir Macadam Vacher...

Il y a un an, nous avons eu le plaisir de croiser la route d'un incroyable voyageur, Macadam Vacher.

Durant sa présence sur notre commune du 7 au 9 juin, accompagné de sa fidèle vache Picota, Didier Loiget nous a nourri d'histoires, de poésie, de tendresse et de générosité à l'occasion de rencontres et de temps partagés. Début mai, il nous a quitté pour un dernier voyage.

Nous garderons un magnifique souvenir de cette aventure riche d'humanité.

Toutes nos pensées vont à ses proches.



Retour en images



Concert des Frères Saglio le 16 mai à la bibliothèque

Le 16 mai, la bibliothèque a vibré au rythme du concert des Frères Saglio. Un moment musical chaleureux et intimiste, apprécié par un public conquis.

Inauguration station épuration du Plessis le 12 juin.

Cette nouvelle installation, plus moderne et plus respectueuse de l'environnement, s'appuiera sur une filière à filtres plantés de roseaux, avec une capacité portée à 300 EH (équivalents habitants). De quoi répondre durablement aux besoins du village tout en préservant le milieu naturel. Le coût global de cette opération s'élèvera à 311 164 € (HT)



La kermesse de l'école Ste Maire a eu lieu le 18 mai

Le 18 mai, l'école Ste Maire a célébré sa traditionnelle kermesse. Une journée festive rythmée par des jeux, spectacles d'enfants et moments conviviaux en famille.



Le gala de danse de l'association DLE a eu lieu les 7 et 8 juin

Les 7 et 8 juin, l'association DLE a enchanté le public avec son gala de danse. Deux soirées hautes en couleur mettant en lumière le talent et l'énergie des danseurs.

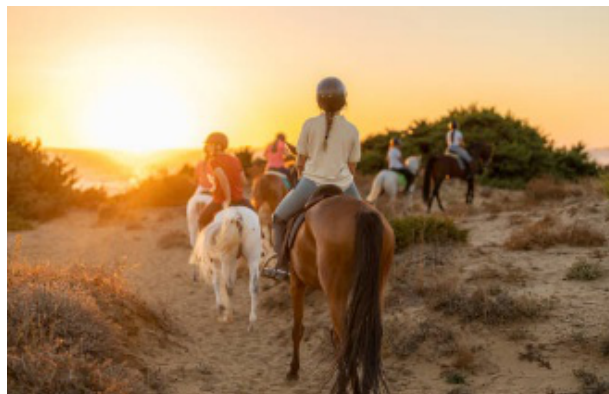


Inauguration du Jardin des Arènes le 17 mai

Situés au cœur du village, les jardins partagés « Jardin des Arènes » offrent aux habitants un espace de culture, d'échange et de convivialité. Aménagés avec des parcelles, un composteur et un récupérateur d'eau, ils favorisent le lien social et le respect de l'environnement.

TOUS EN SELLE - ÉDITION 2025

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 7 septembre prochain parking Planète Mars pour cette édition 2025 qui prend un air particulier puisque la Municipalité est heureuse d'accueillir l'association Equiliberté (Fédération Départementale de Randonnée Equestre) et l'association ATECC (Association de Tourisme Equestre du Canton de la Chapelle) qui aura en charge l'organisation des circuits pour les cavaliers et les attelages. Les cyclistes partageront donc cette randonnée avec des cavaliers et des attelages sur les chemins balisés de Petit Mars et la commune de Ligné.



Tous les départs se feront du parking de Planète Mars selon les créneaux horaires suivants :

- Pour les cavaliers et les attelages dès 8h et jusqu'à 9h30
- Pour les cyclistes dès 8h et jusqu'à 10h.

Deux parcours vélo sont proposés, un circuit court de 15 km et un plus grand de 25 km, quant aux cavaliers un parcours unique de 25 kms. Important, pour garantir la bonne cohabitation entre les différents randonneurs, les cyclistes et les cavaliers circuleront sur leurs parcours respectifs en sens inverse pour arriver face aux chevaux pour leur éviter des éventuels effets de surprise.

Rappel : le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 13 ans et fortement conseillé pour les autres personnes. Le Haras du Pont Hus nous ouvre ses portes pour cette manifestation. Un balisage au sein de la propriété sera organisé, les randonneurs devront donc rester vigilants et respecter les consignes. L'accès à la propriété sera réservé exclusivement aux participants.

Contrairement aux cyclistes, pour les cavaliers une inscription est obligatoire. Vous retrouverez les fiches d'inscription en vous connectant sur le site www.equiliberte44.com ou au 06.26.56.42.15 / 06 73.88.80.08.

Retrouvez aussi toutes les infos pratiques en scannant le QR Code sur l'affiche de la manifestation ou à l'accueil de la mairie de Petit Mars au 02.40.72.77.16

Les infos pratiques concernant les parcours vélos (pas d'inscription préalable pour les cyclistes) sont à retrouver en scannant le QR Code sur l'affiche de la manifestation ou à l'accueil de la mairie de Petit Mars au 02 40 72 77 16.

**"Après le verre de l'amitié, vous êtes invités à prolonger ce moment autour d'un pique-nique partagé.
Chacun apporte son panier."**



NETTOYAGE DE LA MARE DU CHÊNE LONG



Le samedi 13 septembre 2025 une opération de nettoyage de la mare du Chêne Long à Petit Mars sera entreprise. Cette initiative de la commune placée sous la compétence de la Fédération des Amis de l'Erdre, se déroulera sous la forme d'un chantier participatif faisant appel à toutes les personnes volontaires.

Nous y consacrerons deux demi-journées pour défricher le contour de la mare et procéder à l'éclaircissement des arbres (coupe limitée et émondage selon le cas).

Lorsque cette opération sera réalisée, les accès à la mare seront ouverts et permettront lors d'une autre journée, aux services techniques de la commune et la Fédération des Amis de l'Erdre de procéder au nettoyage et au curage de la mare. Du matériel sera mis à disposition des participants, toutefois lorsque cela est possible vous pourrez apporter des outils, sécateur, débroussailluse, etc. Venez en tenue adaptée à la météo et au travail en extérieur (vêtements longs, pas de short).

Le chantier sera organisé sur deux demi-journée, le matin de 9h30-12h30, l'après-midi de 14h-16h30.

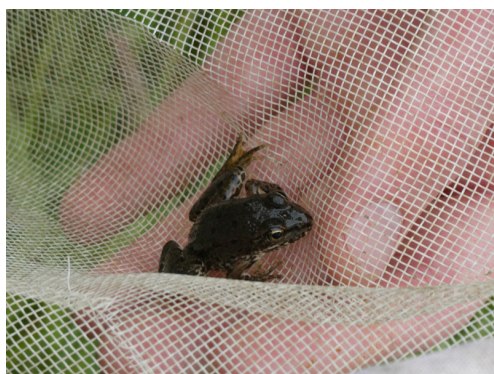
Le nombre de participants est limité à 10 par demi-journée, vous pouvez donc vous inscrire sur le créneau de votre choix (ou le matin et l'après-midi) auprès du secrétariat de la mairie au 02 40 72 77 16 ou sur le site de la Fédération des Amis de l'Erdre : www.federation-des-amis-de-l-erdre.org

Pour ceux qui le souhaitent un pique-nique sera possible sur place, chacun apporte son panier.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Atlas de la Biodiversité Communal : retour sur les animations

Accompagnés des naturalistes et botanistes des associations partenaires, les fans de nature de Petit Mars ont pu participer à une animation sur le jardin au naturel, une découverte de la mare, des amphibiens et insectes et une balade botanique autour de l'étang du Tertre Rouge. Les enfants étaient aussi de la partie ! En effet, un groupe de l'Accueil de loisirs a participé à l'animation « Découverte de la mare » et depuis le 4 juin, une douzaine d'enfants ont rendez-vous tous les mercredis de 10h à 12h pour un Club Nature.

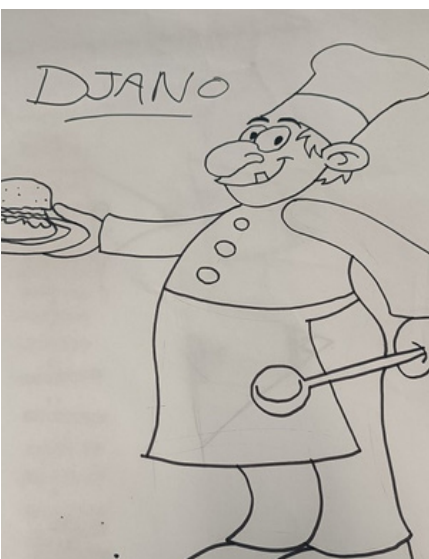
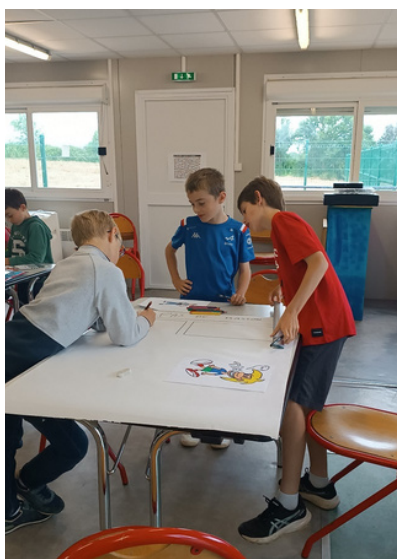
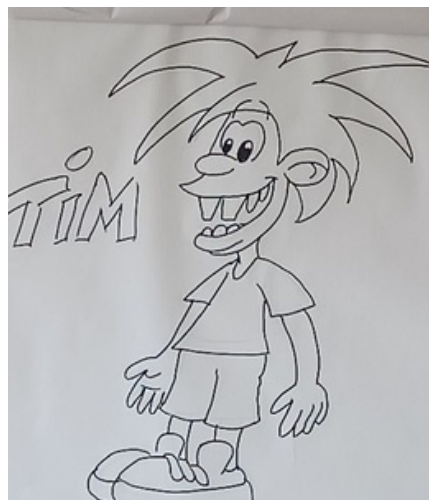


UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR EN BD POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Dans le cadre du **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)**, un projet original a vu le jour pour rendre le règlement intérieur du restaurant scolaire plus ludique et compréhensible pour les enfants. L'Accueil de Loisirs a proposé aux enfants de 6 à 10 ans de participer à la création d'une bande dessinée illustrant les règles de vie au restaurant scolaire.

Guidés pas à pas par un illustrateur professionnel Fred Coince, les enfants ont pu, durant cinq séances de 1h30 les mercredis matin, apprendre les bases du dessin et concevoir deux planches de BD adaptées aux élèves de maternelle et de primaire. Ces planches seront ensuite affichées dans le restaurant scolaire, permettant aux enfants de visualiser facilement les règles à respecter.

Fred Coince a guidé les participants dans l'élaboration des personnages, notamment Tim et Djanno, les 2 protagonistes de cette BD pédagogique. Grâce à cet atelier, les enfants ont non seulement découvert les techniques du dessin, mais ils ont aussi contribué activement à l'amélioration du cadre de vie scolaire.



**UNE BELLE INITIATIVE QUI ALLIE
CRÉATIVITÉ ET ÉDUCATION, ET QUI
PROUVE QUE L'APPRENTISSAGE DES
RÈGLES PEUT ÊTRE À LA FOIS
AMUSANT ET EFFICACE.**

Vivre à Petit Mars

C'EST PARTI POUR UN NOUVEL ÉTÉ À PLANÈTE MARS !

Pour le dernier été de l'accueil de loisirs à Planète Mars, l'équipe d'animation a préparé des fils rouges de folie, a fait chauffer ses méninges pour des grands jeux complètement loufoques et des temps forts extraordinaires !

Pour débiter l'été, Planète Mars plongera dans une ambiance camping avec une grande olympiade en fin de semaine. Suivra l'ambiance électrique des festivals estivaux avec un vrai concert déjanté des Poussins Phoniques. L'été c'est également le moment des grands voyages, les p'tits marsiens partiront aux USA découvrir le BMX et le skate, Tony Hawk n'a qu'à bien se tenir ! Et puisqu'on est en voyage nous prendrons la direction de Notre Dames des Landes défier nos amis Landais.

Enfin un temps de repos bien mérité début août nous permettra de créer notre propre ville et surtout de devenir des mini secouristes. Cela nous aidera peut-être à déjouer les plans machiavéliques de la mafia.

Pour finir en beauté Planète Mars se transformera en Hyrule, ville fantastique qui abrite les aventures de Link, héros des jeux Zelda !

Un programme chargé qui promet rigolade, découvertes et souvenirs pleins la tête !

CET ÉTÉ VIENS AU LOCAL JEUNES !

CET ÉTÉ, VIENS AU LOCAL JEUNES !!



Ouverture
du 30 juin au 25 juillet
et du 18 au 29 août 2025

Inscriptions et renseignements
au Local jeunes:
06.59.53.50.09

Local jeunes - Centre René Cassin
Route de Nort sur Erdre

Accueillant tous les jeunes de Petit Mars
âgés de 12 à 18 ans,
le Local jeunes est ouvert
du lundi au vendredi de 14h à 19h.

Soirées possibles sur demande
de 20h à 23h.

Adhésion annuelle de 10€.

Tarif des activités en fonction
du coefficient familial.

JOUILLET

Atelier informatique le 08 de 15h à 17h - Gratuit -	INITIATION CROSS FIT le 10 de 18h30 à 19h - Gratuit -	Tournoi de football (12-14 ans) le 15 - Gratuit - de 18h30 à 21h
Gliss park le 16 de 9h à 20h	PAINTBALL le 17 de 18h30 à 17h	KARTING le 18 de 18h30 à 17h
Atelier graffiti Complice ENIGMS les 21 et 22 de 15h à 18h - Gratuit	AQUAPARK + ACCROFILETS le 23 de 10h à 18h	ESCAPE GAME le 24 de 14h30 à 17h

AOÛT

GLOEDO géant le 19 - Gratuit - de 19h à 22h	TRAMPOLINE 44 le 20 de 14h30 à 18h
Gliss park le 21 de 9h à 20h	AQUAPARK + ACCROFILETS le 26 de 10h à 18h
Tournoi Pelotonique / badminton le 27 - Gratuit - de 14h à 18h	AÉROCLIM le 29 Rdv 14h

Et sur place tout l'été des activités gratuites: Ateliers vidéo et doublage, bricolage, cuisine, football, sports de raquettes, jeux de société...



NOUVEAU À PETIT MARS

CAT NAILS - UN MOMENT BEAUTÉ RIEN QUE POUR VOUS

Passionnée par le nail art et le soin des ongles, je vous accueille dans un espace chaleureux et cocooning, chez moi, pour vous offrir une parenthèse de détente et de mise en beauté.

Manucures personnalisées, soins ongulaires et créations artistiques

Press on nails faits main, uniques et sur-mesure

Un accueil attentionné, un cadre agréable, et une vraie passion au bout des doigts

Chez CAT Nails, chaque cliente est unique. Je prends le temps de vous écouter et de créer le style qui vous ressemble.

Offrez-vous un moment rien que pour vous... vos mains vont adorer !

Pour découvrir mon travail, retrouvez-moi sur Instagram : @catnails.44

Pour plus de renseignements ou prise de rendez-vous : 07.80.15.53.18



BODYFIT 2025/2026

HOMMES, FEMMES ! ENVIE DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SPORTIVE, DE RETROUVER OU DE RESTER EN FORME ?

ALORS, REJOIGNEZ-NOUS AUX COURS DES LUNDIS ET/OU JEUDIS !

Au programme:

CARDIO et RENFORCEMENT MUSCULAIRE (bras, cuisses, abdos, fessiers, dos)

Le tout en musique et dans la bonne humeur.

Vous avez la possibilité d'aller aux cours dans les communes voisines telles que Les Touches, Ligné, Saint Mars du Désert, Sucé sur Erdre.

Venir avec son tapis, une serviette, des chaussures propres et de l'eau !



Renseignements :

Vous pouvez venir assister directement à 2 cours gratuits sans prévenir au préalable

Tout le monde peut venir quel que soit son niveau : des options sont proposées

Salle Molière au Complexe Fernand Sastre

Le lundi de 20 h 30 à 21 h 30 (recrutement d'un nouveau professeur en cours)

Le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15 ou de 19 h 15 à 20 h 15 avec Isabelle GAZEAU

Faire une demande par mail à l'adresse : loulau44@orange.fr

Téléphoner au 07 80 54 25 25 54 (laisser un message et je vous rappellerai)

Venir au forum des associations le 06 septembre

Tarifs :

Tarif à partir de septembre : 142 €/l'année pour 1 heure et 172 € pour 2 heures

Tarif à partir de janvier : 103 €/l'année pour 1 heure et 122 € pour 2 heures

Tarif à partir d'avril : 72 €/l'année pour 1 heure et 82 € pour 2 heures

REPRISE DES COURS le 08 septembre 2025

Pas de cours pendant les vacances scolaires

CLUB DE LA BONNE HUMEUR



Manifestations à venir :

- Du 7 au 14 septembre : Voyage en Normandie à Hauteville sur Mer dans la Manche
- Le 27 septembre : Concours de belote
- Du 6 au 10 Octobre : Semaine Bleue à Petit Mars
- Le 13 novembre : Déjeuner spectacle Citrus de Générations Mouvement à Nort sur Erdre
- Le 23 novembre : Courses hippiques et visite Centrale à Cordemais
- Le 4 décembre : Repas de Noël et 10 ans du CBH

Danses en ligne :

Le vendredi après-midi de 15h00 à 16h00 à Planète Mars

Personnes à contacter :

Line Grué au 06 85 81 71 91 ou Donatien Lemasson au 06 82 06 04 17 ou Philippe Potiron au 06 34 07 24 35.

Après-midi du Club

Nous vous rappelons nos rendez-vous salle Molière du mardi après-midi avec pétanque, jeux de société et de cartes (belote, tarot, poker...).

Venez nous rejoindre pour passer un moment de détente très convivial.

Si vous désirez adhérer au Club de la Bonne Humeur afin de profiter des voyages, sorties ou toute autre manifestation, veuillez remplir un bulletin d'adhésion disponible sur le site : www.cbhpetitmars.com ou contactez les personnes ci-dessous.

Par ailleurs sur le site internet du Club, vous trouverez de nombreuses informations et photos de nos activités.

Si vous le souhaitez, vous pouvez rencontrer les mardis après-midi du Club Jocelyne Viel pour l'entretenir sur divers sujets.

Contacts :

Jocelyne Viel au 06 47 51 12 80

Joseph Cahier au 06 50 81 90 74

Jean-Pierre Vincent au 06 51 69 91 22

VIDE GRENIER : COMITÉ DES FÊTES



DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025
DE 9H A 18H (7H pour les exposants)
COMPLEXE SPORTIF SASTRE (en extérieur)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné de 2 chèques libellés à l'ordre du « Comité des fêtes de Petit Mars » (un chèque d'inscription de 10€ correspondant à 1 emplacement et un chèque de caution de 10€ restitué en fin de journée pour emplacement propre), d'une enveloppe timbrée avec votre adresse, ainsi que d'une copie de pièce d'identité (recto-verso) et comme la loi nous y oblige de l'attestation sur l'honneur que vous trouverez sur le site www.petitmars.fr et en mairie, à l'adresse suivante :

M. Le Maître Sébastien
 13 rue René Lacoste
 44390 PETIT MARS

Renseignements : 0782385918 ou cdf.petitmars@free.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER 2025

Mme / Mr :

Adresse :

Téléphone :

Mail (pour vous confirmer l'inscription) :

Participera au Vide grenier de Petit Mars le 21 septembre 2025 et s'engage à respecter le règlement intérieur du vide grenier disponible sur le site www.petitmars.fr et en mairie.

Je réserve emplacement(s) à 10€ soit un total de€.

Je prends acte que toute inscription incomplète pourra ne pas être prise en compte.

En signant je déclare avoir lu et approuvé le règlement.

Signature obligatoire :

EGNAC VOUS ATTEND !

Votre club de natation, basé à la piscine des bassins d'Ardéa à Nort sur Erdre, est impatient de vous accueillir sur l'un des créneaux encore disponibles (du lundi au samedi, à l'exception du mardi). Selon vos envies (apprentissage, perfectionnement, bien être), vos ambitions sportives (loisir ou compétition) ou votre âge (adultes ou jeunes à partir de 8 ans et sachant nager 25m), les coaches du club seront là pour vous accompagner. N'hésitez plus et venez découvrir le club !

Plus de renseignements : <https://egnac44.wixsite.com/erdre-et-gesvres-nat/>

Nous serons présents au Forum des associations de Petit Mars le 6 septembre.



ALFA RÉPIT

ALFA Répit est une association qui soutient les aidants accompagnant un proche âgé dépendant, atteint ou non d'une maladie neuro-évolutive pour favoriser son maintien au domicile. Son territoire d'intervention est le Nord du département réparti en deux secteurs : Estuaire et Nord Loire.

L'association gère un accueil de jour et une plateforme de répit et d'accompagnement. Elle propose du répit aux aidants en accueillant les aidés au sein de lieux adaptés

- Un accueil de jour à ST-GILDAS DES BOIS
- 5 haltes répit à GUERANDE, PORNICHET, VAY, DERVAL et ERBRAY
- Du répit à domicile gratuit

Le Relais des Aidants est un dispositif d'écoute et d'information qui propose des solutions (ateliers, entretien individuel, formation, groupe de parole...) pour limiter l'épuisement de l'aidant.

Des sorties et séjours répit sont également proposés pour les couples Aidants/Aidés. Toutes nos activités sont sur réservation.

ALFa Répit – le Relais des Aidants

www.alfarepit.fr

Plateforme d'accompagnement et de répit pour les Aidants

Contact : 02.40.66.94.58 // Mail : contact@alfarepit.fr



CET ÉTÉ, AYEZ LE RÉFLEXE CJS !

Pour la 9ème année consécutive désormais, des jeunes entre 16 et 18 ans, habitant le territoire d'Erdre & Gesvres vont intégrer la Coopérative Jeunesse de Services. Ensemble ils vont explorer l'entrepreneuriat et faire de leur job d'été une réelle opportunité pour vivre une expérience professionnelle à la fois conviviale et formatrice... pour laquelle il est encore possible de postuler sur emploi@cceg.fr.

Comme des pros mais accompagnés par l'Ouvre Boîte44 et des animateurs, ces coopérants vont cet été « monter leur boîte », et proposer, aux particuliers, associations, entreprises et collectivités toute une palette de services ... Du jardinage en passant par le lavage de voiture, des travaux de peinture, de l'archivage et jusqu'au Pet Setting ! Vous avez besoin d'un coup de main, passer la tondeuse avant de partir en vacances, trier et ranger la salle des archives ou compléter des heures de votre secrétariat ? Faites appel à la CJS, et vous aiderez ces jeunes à faire de cette expérience un véritable tremplin pour leur vie professionnelle future.



Informations et inscriptions : Service emploi - 02 40 72 10 85

STAGE D'ÉTÉ À LA PISCINE DE NORT SUR ERDRE



Vous souhaitez que votre enfant progresse en natation ?
Les Bassins d'Ardea proposent des stages ouverts aux enfants dès 4 ans.

Inscription sur le site :
<https://ardea-lesbassins.fr/module-inscriptions/reserver>

Tarif : 75€ les 5 séances du lundi au vendredi.

Un test de niveau sur rendez-vous est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans et plus. Un code vous sera remis au moment du test, il vous servira à inscrire votre enfant en ligne, pour les enfants de -6ans n'hésitez pas à contacter votre centre aquatique au 02.28.24.24.60.

Agenda

JUILLET

Vendredi 25 juillet

Place au son,

Concert gratuit

Boulevard St Laurent, 20h

AOUT

Vendredi 29 Aout

RDV de l'Erdre,

Port de La Rivière,

Passage des bateaux à 10h30,

Concert à 19h

.....

Samedi 30 Aout

**Pose de la dernière botte de
paille du Pôle Enfance**

Pôle Enfance Jeunesse, 10h

SEPTEMBRE

Samedi 6 septembre

Forum des associations

Salle Molière Complexe Sastre

De 9h à 12h30



INTÉGREZ VOS ÉVÉNEMENTS DANS VOTRE BULLETIN MUNICIPAL!

Associations, faites rayonner vos activités auprès de la communauté !

Vous pouvez intégrer vos événements dans le bulletin municipal !

Pour cela, envoyez-nous :

- Un visuel attractif (affiche, photo, etc.)
- Toutes informations nécessaires (date, lieu, description, etc.)

à l'adresse de contact : communication@petitmars.fr

Nous avons hâte de valoriser vos initiatives !





Vie pratique

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie 02 40 72 77 16 mairie@petitmars.fr

Du lundi 7 juillet au vendredi 22 août 2025, la mairie sera ouverte au public du **lundi au vendredi de 9h à 12h** et sera donc fermée les après-midis et les samedis matin pendant cette période. Réouverture les samedis matin à partir du 23 août 2025.

Urbanisme 02 40 72 76 75

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h

Lundi - Mercredi - jeudi après-midi uniquement sur rdv

Service Location (salles et matériel) 02 40 72 76 54

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 9h à 11h30 et 14h à 17h

Mercredi de 9h à 11h30

Bibliothèque 02 51 12 67 96

Mercredi de 10h à 12h et 15h à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h à 12h

Fermée les samedis matins du 12 juillet au 16 août inclus

SERVICES SANTÉ

En cas d'urgence appeler le Samu 15

Pharmacie de garde : 3237

Sapeurs-pompiers : 18 ou **112** à partir d'un portable

Gendarmerie : 17

Médecin : doctolib.fr

Centre de Soins Infirmiers

02 40 77 43 93 accsirne@laposte.net

35 route de Nantes 44390 PETIT MARS

Infirmière libérale 07 83 50 50 60

Guiho Magalie - 1 bld Saint Laurent

SERVICES EXTERIEURS

Maison de l'emploi et de la formation :

2, place du Champ de Foire à Nort-sur- Erdre

02 40 72 15 40

Lundi à jeudi de 8h30-12h / 14h-17h / le vendredi 8h30 -12h

France Travail : 1, allée des Citronniers

44000 Nantes **3949**

ANCRE : 2, place du Champ de Foire à Nort-sur- Erdre

02 40 29 57 60

Assistances sociales/Centre social :

02 44 66 49 60

Solidair'Auto : 06 49 62 47 12 (transport solidaire)

Correspondant presse : Régis Picard 06 66 13 07 86

regispicard57@gmail.com

SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » 02 51 12 67 19

Lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h

Relais Petite Enfance 06 26 07 92 48 rpe@petitmars.fr

Sur RDV

École Guy de Maupassant 02 40 72 77 92

École Ste Marie 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire 02 40 72 74 93

Accueil de Loisirs Sans Hébergement 02 40 72 74 93

Restaurant scolaire 02 40 72 75 32

Local jeunes 06 59 53 50 09

Consultations des nourrissons et permanence puéricultrice :

Espace départemental des solidarités de Nort sur Erdre -
Bld Charbonneau

Sur rendez-vous uniquement **02 44 66 49 60**

PERMANENCE ÉLU

Maire de Petit Mars :

M. Jean Luc BESNIER

Conseillers départementaux :

M. Jean Luc BESNIER et Mme Anne Marie CORDIER

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

02 40 72 77 16

Adjoint à l'urbanisme :

M. Chrystophe PABOIS

Le samedi matin sur rendez-vous au **02 40 72 76 75**

Adjointe aux affaires sociales :

Mme Aurélie CLOUET - Sur RDV **02 40 72 77 16**

Les lundis et jeudis entre 14h et 16h

Député : M. Fabrice ROUSSEL, député de la 5ème
circonscription de Loire Atlantique

Informations sur les permanences prochainement.

ENVIRONNEMENT

Déchèterie « Les Dureaux »

Horaires : Lundi et vendredi de 14h à 18h / Mercredi de
9h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 9h à 18h

Pour toutes informations :

petitmars-infos pratiques-environnement

CCEG service « déchets » 02 28 02 28 10

dechets@cceg.fr

www.cceg.fr